

## Compte rendu du Conseil d'Administration des Amis de la Chèvre de Lorraine du 22 juillet 2013 à l'ENSAIA

### Présents :

*Membres :* Laurent Jubert, Stefan Jurjanz, Alexandre Laflotte, Laura Marcilly, Daniel Pellerin,

*Non membres :* Léonie Dusart (stagiaire), Jean-Jacques Marquart, Patrick Verté

### Absents :

Céline Arnould, Frédéric Vani

Le Conseil d'Administration s'est réuni de 10h15 à 13h. Les différents points détaillés ont été abordés dans l'ordre comme suit.

- **Changement de Président**

Stefan Jurjanz, à la présidence depuis la création, a rappelé qu'il est nécessaire que la fonction de président ne reste pas réservée à une personne à vie et qu'il serait temps de penser à un successeur qui prendrait la suite à l'horizon 2014.

- **Offres d'implication de l'élevage de chèvres de Lorraine sur différents sites**

#### **Scy-Chazelles**

Un site de 100 ha au total, localisé à Scy-Chazelles (banlieue de Metz) et géré par Metz-Métropole, cherche à mettre en place différents moyens de gestion des territoires. L'installation d'un jeune éleveur de chèvres de Lorraine d'ici 3 à 5 ans sur quelques hectares fait partie des projets envisagés.

Patrick Verté se charge de rédiger un cahier des charges qui intègre les contraintes de l'élevage de chèvres de la race « de Lorraine ». Il faut également vérifier la faisabilité d'une installation sur ce site.

Stefan Jurjanz s'occupe de transférer à Patrick Verté les coordonnées des contacts à Metz et le rapport de la stagiaire de l'ENSAIA ayant découvert cette opportunité.

**Réaction : Il faut que les candidats montrent leur motivation et se rendent aux réunions.** L'association a pour rôle de diffuser l'information mais pas le faire à la place des éleveurs intéressés.

#### **Vallée de Munster-Colmar : problème de la renouée du Japon**

Le Conseil Général du Haut-Rhin souhaite mettre en place une expérimentation de solution agronomique pour contrôler une plante invasive, la renouée du Japon. Dans ce contexte, le pâturage caprin fait partie de stratégies de contrôle. Le CG 68 avait pensé dans un premier temps à la chèvre des fossées dont certains éleveurs proposent un service d'écopâturage. Ayant appris qu'il y a désormais une race locale, ils nous proposent un partenariat pour tester différentes modalités de pâturage caprin. Ils mettraient à disposition du foncier pour ces expérimentations.

Stefan Jurjanz souhaiterait s'assurer au préalable de l'ingestibilité et de la valeur nutritionnelle de la plante même s'il y a des expériences positives sur l'alimentation caprine. La vallée de Munster-Colmar serait donc prête à accueillir un éleveur qui s'installerait pour 6-7 ans, le temps de réguler la renouée du Japon.

Après discussion, il a été décidé de transmettre les coordonnées du Conseil Général du Haut-Rhin aux éleveurs potentiellement intéressés. L'association n'ayant pas actuellement pour rôle de porter de tels projets d'installation mais plutôt de diffuser

l'information, de telle sorte que le projet soit réalisé par des éleveurs motivés. Comme pour le site de Scy-Chazelles, l'Association se propose de se charger de la rédaction d'un cahier des charges fixant les conditions de l'installation vis-à-vis des objectifs des commanditaires et de ceux de l'association. En contrepartie du respect du cahier des charges, l'association accompagnera les démarches de l'éleveur auprès du Conseil Général.

- **Soutien à l'élevage de chèvres de Lorraine**

La chèvre de Lorraine étant désormais une race reconnue à faible effectif (Arrêté ministériel publié au JORF du 25 juillet 2013), elle est éligible par les différentes régions en tant que race menacée. Les éleveurs de ces régions pourront alors bénéficier d'un soutien sous forme de Prime aux Races Menacées pour les ruminants (Mesure Agro-Environnementale de la PAC).

La région Lorraine est déjà acquise. Alexandre Laflotte se charge de rédiger une lettre officielle pour demander aux DRAAF l'élection de la chèvre de Lorraine dans les régions Bourgogne, Franche-Comté et Alsace afin de s'assurer que les éleveurs de chèvres de Lorraine, présents dans ces régions, puissent aussi en profiter. Compte tenu du passage des contrats de plan Etat-Région, il est important de prévenir les DRAAFs concernées très rapidement afin d'éviter que ce plan soit déjà voté (le prochain sera en 2022)

- **Site internet de l'association**

Les retours de quelques adhérents tendent à montrer que le site est peu attrayant, que les informations ne sont pas toujours faciles à trouver et qu'il arrive que les mises à jour tardent, notamment pour les actualités qui ne le sont plus.

Alexandre Laflotte se propose d'apporter son aide au webmaster.

- **Manifestations de l'automne 2013**

21-22/09 : Stan'élevage à Luneville

Le coût du stand a été négocié à 30€ au lieu de 300€. Il faut être présents et nombreux pour diffuser efficacement le message et montrer le dynamisme de l'association. Les animaux du parc de la Pépinière pourraient être présentés. Stefan Jurjanz, Nadège Viel et Loïc Delagneau seront prêts à s'investir mais il en faut plus : **tout éleveur disponible ce jour est invité à participer à l'événement.**

25-27/10 : AgriMax à Metz

La présence de l'association y est d'autant plus précieuse que le Conseil Régional est prêt à subventionner l'embauche d'un salarié pour l'association. L'emplacement central du bâtiment d'élevage accueillera les animaux présentés par l'association : il faudra apporter de beaux animaux (typés et sains, localisés à proximité si possible -> à débattre). **La présence d'éleveurs pour témoigner de l'activité de l'association est également fort souhaitable lors de cette manifestation. Notamment lors de la visite du président de la région et des élus agricoles qui porteront ensemble le dossier de demande de subventions au vote du Conseil Régional qui a lieu quelques jours après le salon.** Stefan Jurjanz se verra charger de présenter un exposé sur la gestion des races à faible effectif dans le grand Est. Le plus grand amphithéâtre lui a été réservé à cette occasion.

Réaction de Laura Marcilly : est-il possible de vendre des produits sur le salon ? -> A priori oui, mais à confirmer.

- **Article dans le journal La Chèvre**

Un article de deux pages rédigé par Delphine Duclos, relu et cosigné par Stefan Jurjanz doit paraître dans le numéro de La Chèvre de Septembre.

Une proposition a été faite, par le journal, à Stefan Jurjanz, à savoir l'envoi d'un exemplaire de ce numéro à chaque adhérent accompagné d'une proposition d'abonnement. Cela a été soumis aux membres du Conseil d'Administration dans la mesure où cela suppose le partage du fichier d'adresse jusqu'ici conservé confidentiellement dans l'espace réservé aux membres.

Réactions :

Les adhérents seront *a priori* tous intéressés par l'article et ce n'est pas gênant de recevoir un magazine spécialisé sur un thème qui les intéresse. D'autant plus que cet article montre la progression permise par le travail de l'association.

Il faut vérifier le statut des adresses. Sont-elles confidentielles ?

Cela pourrait être l'occasion de demander un don en échange. Mais la parution d'un article est déjà une bonne publicité, difficile d'exiger plus.

Si l'information est communiquée, elle doit se limiter aux adresses postales et n'être utilisées que par ce magazine : une clause d'interdiction de revendre ces adresses serait alors signée.

Il serait intéressant de faire paraître un tel article dans différentes revues (FICOV en Belgique ou Alliance Pastorale) afin de communiquer efficacement.

Décisions :

Laura Marcilly se charge de sonder l'ensemble des adhérents par mail : « qui ne souhaite pas recevoir ce numéro chez soi ? ». L'absence de réponse sera considérée comme un accord. Stefan Jurjanz transmettra pour cela à Laura, le fichier d'adresses mail de tous les adhérents et la proposition de Monsieur Hardy, rédacteur en chef.

Stefan Jurjanz se renseigne auprès de Delphine Duclos pour ce qui est des droits d'auteur afin d'éventuellement utiliser cet article déjà rédigé dans d'autres revues.

- **Réunion Capgènes à Rennes du 16/17 janvier**

Les réunions Capgènes sont très intéressantes et constituent des événements riches au niveau relationnel. Pour des raisons budgétaires, le nombre de personnes pouvant assister à la réunion est limité. Stefan Jurjanz va proposer que les adhérents des Amis de la chèvre de Lorraine participants se logent par eux-mêmes afin de pouvoir venir plus nombreux.

En projet : accueillir la réunion 2015 en Lorraine. Cela signifie organiser le logement et les déplacements pour les visites nos élevages d'environ 25 personnes.

Décision : Il a été décidé d'accepter pour montrer l'investissement de l'association dans ce type de démarches. Tous les adhérents seront informés lors de l'Assemblée Générale. Un tel événement serait une publicité de grande envergure au sein du monde caprin pour la plus jeune race caprine de France.

- **Salon International de l'Agriculture mars 2014**

Avec l'importance grandissante de l'association, la pression devient plus forte de se présenter au Salon International de l'Agriculture.

Réactions :

Lourd sur le plan financier et organisationnel.

Est-ce légitime de présenter la chèvre de Lorraine à Paris, loin de sa région ? Quel impact cela peut-il avoir ?

Capgènes présent chaque année deux races à faible effectif. Exposer des animaux sur le stand Capgènes aurait alors du sens et refuser ce que les autres races à faible effectif ont fait est délicat.

Le poids financier pourrait-être allégé par une aide de la région Lorraine ? Cependant, cette région ne sera plus la « région thème » avant une dizaines d'années. Cela remet en question l'obtention de telles aides.

Décision : Reporter la présentation de la chèvre de Lorraine au Salon de l'Agriculture avec beaucoup de politesse.

- **Plaquettes informatives de l'association**

Il ne reste qu'une trentaine d'exemplaires de la plaquette informative présentant l'association et la chèvre de Lorraine. De plus, les informations qu'elle contient ne sont plus d'actualité (la reconnaissance de la race a été obtenue et la carte de répartition des élevages date de 2010).

Réactions :

La plaquette contient trop d'informations écrites et de détails et pas assez d'illustrations. La région finance l'impression de telles plaquettes mais il faut d'abord retravailler le contenu.

Il faudrait les nouvelles plaquettes avant Agrimax en octobre.

Laura Marcilly se propose de revoir le contenu. Stefan Jurjanz lui transmet le fichier informatique de la brochure. Stefan communiquera également à Laura les coordonnées de ses contacts à la région pour que Laura puisse se renseigner sur l'obtention de financement régional.

La question reste de voir si Laura se charge de la mise en page ou la confie à des infographistes. Patrick Verté propose de confier le projet à des étudiants en infographie à la recherche de sujets sur lesquels travailler pendant leur formation.

Enfin, il a été suggéré qu'il serait intéressant de mettre en place une galerie de photos de chèvres de Lorrain qui pourrait servir à chaque rédaction de documents ou articles.

- **Contrôle laitier**

Le contrôle laitier est un réel outil pour identifier individuellement les chèvres qui posent problème au sein d'un troupeau. Actuellement, trois éleveurs de chèvres de Lorraine (+1 ?) participent au contrôle laitier.

- **Bilan des classements 2013**

Cette année, a été notée la moitié des animaux par rapport à l'année dernière. Cela représente 14 élevages et 51 caprins à ce jour. Difficile de faire plus compte tenu de la main d'œuvre disponible.

- **Recrutement d'un(e) salarié(e)**

Stefan Jurjanz a présenté un rapide diaporama montrant en quoi l'embauche d'un salarié apporterait un nouvel élan à l'association. Les qualités requises pour un tel salarié

tendent à orienter vers un ingénieur débutant. Jusqu'ici non envisageable financièrement, l'embauche d'un salarié est sérieusement étudiée depuis que Conseil Régional de Lorraine est prêt à accorder une subvention conséquente. Le financement serait couvert à 80% la première année et à 50% la seconde.

Il reste à solutionner le financement du reste. Ont été abordées les pistes d'une légère augmentation du montant des cotisations (qui est identique depuis 3 ans), de la réduction d'impôt accordée aux Association d'intérêt général (un dossier de qualité à faire pour le tenter), la demande d'autres aides, la réalisation par le salarié de missions d'expertise pour d'autres organismes ou le partage du temps de travail entre l'association et un parc (Ste Croix ou Pépinière) ou encore le développement de produits à vendre pour l'association. **Un appel est lancé à tous : faites parler votre fibre commerciale pour réunir ses fonds, toutes les idées sont les bienvenues et désormais nécessaire !**

Réactions -> réponses :

Qui gère le salarié ? -> Il doit rendre régulièrement des comptes au Conseil d'Administration.

Où travaillerait le salarié ? -> Dans les locaux de l'ENSAIA, prête pour continuer à soutenir les Amis de la chèvre de Lorraine.

Le salarié ne doit pas travailler seul et les éleveurs doivent continuer à intervenir : c'est le travail collectif qui a permis à l'association d'obtenir des résultats. Il est important que tous les adhérents continuent à prendre part aux prises de décisions.

Comment gérer financièrement l'avancement du salaire si le versement de la subvention tarde ? -> crédit pont, utilisation de la réserve, demande de versement immédiat d'un acompte.

Comment trouver un tel salarié ? -> Déjà quelques candidats. Le recrutement sera assuré par le Conseil d'Administration (entretiens et correspondance à un cahier des charges à rédiger au préalable).

La deuxième année posant plus de problème en terme de financement, peut-on conditionner l'offre à la première année ? -> Officiellement, cela compromettrait l'obtention des subventions. Une clause permettant de mettre un terme aux engagements sera ajoutée lors de la rédaction de la convention.

Le vote à la majorité a été en faveur de l'embauche d'un salarié. **L'annonce sera publiée très prochainement.**

Patrick Verté se charge de lister l'ensemble des sources de subventions possibles (départements, communes, parcs naturels, fondations,...) et les organismes avec lesquels il serait possible de partager la main d'œuvre (ENSAIA, parcs, structures belges,...).

Daniel Pellerin se renseigne auprès de notre banque (Crédit Agricole de Bugneville) sur les modalités d'un crédit pont.

Stefan Jurjanz se renseigne lui auprès du Crédit Mutuel de Neuves Maisons (partenaire d'un certain nombre d'associations à l'ENSAIA) et s'est chargé de rédiger et de poster le dossier le 24/07 pour l'obtention des subventions.

Clôture du CA à 13h15 suivi à 14h de la présentation de Léonie Dusart sur le plan d'accouplement individualisé pour gérer la consanguinité dans notre population.